



LA CÉGÈTE

LE SYNDICAT CGT DE L'UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE

**Une force
à vos côtés**

Permanences syndicales

LUMINY

tous les mardi de 11h30 à 13h30

Local syndical CGT bâtiment A (côté rosiers)

Contact : André Madonna

Tel : 06 72 00 75 27

andre.madonna@univ-amu.fr

SAINT CHARLES

tous les jeudi de 11h30 à 13h30

Local syndical faculté st Charles

Tel : 04 13 55 11 66

AIX EN PROVENCE

tous les jeudi de 12h à 14h

Local syndical BR03 ALLSH

Tel : 04 13 55 13 08

TIMONE

tous les lundi de 12h à 14h

Local syndical 5ème étage - Aile verte

PHARO

tous les mardi du CT de 12h à 13h30**Tel : 06 17 02 96 35**

ETOILE

sur demande

Tel : 06 98 66 41 92

courriel :

syndicat-cgt-bureau@univ-amu.fr



CGTFERCSUPAMU

<http://www.cgt-univ-aix-marseille.fr/>

Mobiliser contre le « plan étudiant » !

Alors même que les personnels, étudiant-e-s et lycéen-ne-s prennent connaissance du contenu du projet de réforme du premier cycle universitaire et commencent à se mobiliser, le gouvernement fait le choix du passage en force et de la précipitation. Un certain nombre de mesures sont mises en place avant même l'adoption de la loi. Le plus emblématique est la saisie du CSE sur des décrets avant même l'étude de la loi par l'Assemblée Nationale.

Dans les universités, les budgets proposés aux conseils d'administration prévoient la gestion des demandes d'affectation, les modules de mise à niveau, la définition des « attendus » et celle des capacités d'accueil des filières. Dans les lycées la mise en place du/de la 2e professeur-e principal-e et des nouvelles mesures d'orientations sont mises en oeuvre à marche forcée.

De toute évidence, cette précipitation va mettre en difficulté immédiate les bachelier-e-s, leurs familles, les personnels des lycées et des universités. Mais ce sont aussi les établissements et les formations du supérieur qui seront en difficulté : comment définir le nombre de dossiers acceptés au vu des capacités d'accueil en prévoyant les désistements de candidat-e-s qui auront formulé dix vœux non hiérarchisés ?

Ce ne sont pas les annonces budgétaires qui vont permettre une amélioration de la situation, le budget est loin d'être à la hauteur des ambitions affichées. Sur le milliard annoncé à destination de l'Enseignement supérieur étalé sur cinq ans, 450 millions d'euros étaient déjà budgétisés à travers le Grand plan d'investissement qui se fera sous forme d'appels à projets, privant de facto une partie des universités de ce financement. Il ne reste que 500 millions d'euros sur 5 ans pour accueillir près de 3 millions d'étudiant-e-s d'ici 2025, ce qui est largement insuffisant. Aucune garantie n'existe sur les recrutements d'enseignant-e-s et de personnels techniques, administratifs et de bibliothèques pour accueillir l'ensemble des étudiant-e-s attendu-e-s, faire baisser les effectifs des cours en TD et en amphi, améliorer les conditions de travail des personnels des universités très dégradées ces dernières années.

Cette réforme remet en cause le principe de libre accès à l'université qui garantit à chaque jeune titulaire du baccalauréat de pouvoir continuer ses études. Sans oser le dire, le gouvernement met en place une véritable logique de sélection dans tout l'accès aux études supérieures. Nous tenons à rappeler que le nombre de PSY EN qui sont les personnels qualifiés pour orienter les élèves est nettement insuffisant et qu'en ce moment même, c'est bien le gouvernement

qui prend la responsabilité de fermer des Centres d'Information et d'Orientation. En prévoyant que le conseil de classe de terminale examine les vœux du/de la lycéen-ne et participe à un avis formulé par le/la chef-fe d'établissement, cela revient à faire des enseignant-e-s en lycée des acteurs et actrices de la sélection.

Les fuites organisées dans la presse et les déclarations du ministère de l'éducation sur une refonte du lycée font preuve d'une accablante cohérence avec nos analyses du projet de réforme du premier cycle post-bac et de la mise en place des « prérequis » ou « attendus ». Se dessine une réduction des matières sujettes à un examen ponctuel, une introduction très importante du contrôle continu, une modularité des cursus des lycéen-ne-s et des examens de spécialité avancés dans l'année pour permettre leur prise en compte dans les dossiers d'admission post-bac. Ces annonces constituent manifestement la volonté de remettre en cause le baccalauréat comme diplôme national reposant sur des épreuves nationales, terminales et anonymes, et comme premier grade universitaire.

Nos organisations réaffirment :

- La nécessité de travailler tout au long du parcours au lycée à une orientation choisie, construite, accompagnée et évolutive avec les moyens humains et financiers nécessaires.
- Le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire, garantissant l'accès de tous les bachelier-e-s sur tout le territoire aux filières post bac et aux établissements de leur choix.
- L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post bac et le refus de toute sélection à l'entrée à l'université.
- Le refus de l'instauration de blocs de compétences en lieu et place des diplômes et des qualifications.
- L'abandon du projet de loi sur 1er cycle post bac et du plan « étudiants » qui l'accompagne, condition pour permettre une réforme ambitieuse qui garantisse le libre accès de chacun-e au supérieur.

Nos organisations confirment leur volonté de construire dans la durée la mobilisation nécessaire pour exiger le retrait des projets gouvernementaux.

Elles invitent les personnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, les étudiant-e-s, lycéen-ne-s et parent-e-s d'élèves à se réunir en assemblées générales pour définir les formes de leur mobilisation.

La CGT Ferc Sup de l'université d'Aix-Marseille soutient et s'implique actuellement dans toutes les assemblées générales qui se déroulent dans notre université

Temps de travail BIATSS - Le Conseil d'État donne raison aux syndicats de l'université de Lorraine

Après cinq années de procédure, le Conseil d'État vient de donner raison à nos trois syndicats (CGT FERC Sup de l'université de Lorraine - FO - FSU) en rejetant le pourvoi de l'université de Lorraine. Le Conseil d'État confirme l'annulation de la décision du conseil d'administration du 20 novembre 2012 relative au temps de travail des personnels BIATSS.

Pour mémoire, en 2012, au moment de la fusion des quatre universités lorraines en une seule, des négociations «harmonisation RH» avaient eu lieu avec les élus du comité technique. Contre l'avis du CT, et sans consulter le CHSCT, le président avait décidé que tous les personnels BIATSS allaient travailler 36h40 par semaine alors que plus de la moitié d'entre eux travaillaient 35h par semaine depuis 2002. Malgré une forte mobilisation des personnels (grève et 600 manifestants devant la présidence protégée par des vigiles), le CA du 20 novembre 2012 avait validé cette décision, ainsi que le principe du pointage pour tous. C'est cette

décision qui vient d'être annulée par la justice, qui juge que le CA était alors mal constitué et qui donne enfin la possibilité aux personnels concernés de demander réparation : **les personnels des ex-universités Nancy 2 et Paul-Verlaine Metz peuvent désormais demander l'indemnisation de toutes ces heures travaillées en trop depuis quatre ans.**

À travers ce jugement, c'est aussi la conception du «dialogue social» des dirigeants d'universités que nous déplorons. Pour le président de l'université de Lorraine et son équipe, il se résume en un rapport de force qui se règle devant les tribunaux !

Cette victoire est celle d'un collectif, qui s'est appuyé sur nos organisations syndicales, espaces de liberté, pour reprendre la main sur notre travail : nous nous sommes organisés et nous avons pu agir !

Côte à côte, enseignants-chercheurs et BIATSS,

titulaires et contractuels, dans le syndicat CGT FERC Sup, outil pérenne pour défendre leurs droits collectifs et individuels, se sont battus, contraints d'aller au bout d'une longue bataille juridique pour que soit enfin regardé le sort de certains d'entre eux.



Syndicat CGT FERC Sup de l'université de Lorraine



Hexagone

Cap 2022, vers la suppression de 120 000 emplois

Le gouvernement a lancé le 13 octobre dernier son plan de modernisation de la fonction publique d'État, Cap 2022. Un comité composé de hauts fonctionnaires sera chargé de faire des propositions, agrémenté d'un grand débat national. Pour la CGT, ce comité aura pour fonction de supprimer des fonctions, ou de les confier au privé, afin de se débarrasser de 120 000 emplois. « Les ministères de Bercy et les établissements semi-publics sont en danger ! Pourtant les missions qui lui sont confiées sont essentielles pour l'économie et la société ! »

Parmi ces missions, la chasse à la fraude fiscale. Chaque année, ce sont entre 60 et 80 millions d'euros

d'impôt qui s'évaporent dans les paradis fiscaux. Bien qu'affichée très clairement sur le site du ministère de l'Économie et des finances, cette mission est réellement menacée. S'il est aisé de comprendre l'objectif affiché de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales, la réalité dans les services est bien différente. L'administration des Finances publiques a dû faire face à plus de 35 000 emplois supprimés en quinze ans. Cap 22 est bien parti pour amplifier encore ce phénomène, avec la suppression de 120 000 emplois supplémentaires. Pourtant chaque jour ce sont 400 millions d'euros qui ne rentrent pas dans les caisses de l'État, entre l'évasion fiscale et la fraude fiscale.



En bref...

Températures basses dans les locaux

Notre organisation syndicale, dans un mail du 5 décembre adressé à tous les personnels de l'université, se proposait de venir constater la température anormalement basse de certains locaux. Nous avons eu beaucoup de réponses sur différents sites : St Charles, St Jérôme, Aix (iut et BU).

Les températures extérieures basses de ces derniers jours n'expliquent pas tout. La vétusté des locaux et des installations sont les principales causes pour les vieux bâtiments. Par contre, pour les bâtiments récents ce sont souvent des problèmes de réglage ou d'économie qui font que personnels et usagers ont froid dans les locaux. Ces différents constats vont faire l'objet de demandes d'intervention de notre syndicat aux différents responsables concernés.

Pour l'heure une rencontre avec la doyenne de l'UFR science à eu lieu.

Circulation compliquée sur Luminy

Le campus de Luminy est l'un des plus beaux de Marseille et même de France. Toutefois, le campus étant accessible que par une route unique, venir travailler à Luminy était déjà compliqué. Mais ces derniers mois, avec la multitude de travaux de voirie c'est devenu un calvaire. Encore dernièrement à partir de 17h il fallait compter certains jours plus d'une heure pour sortir de l'université de sciences. L'accès au campus à partir de 8h30 est aussi très perturbé. Cette situation génère beaucoup de stress. La CGT a porté cette situation problématique au niveau du conseil de l'UFR Sciences et du CHSCT d'AMU. Les solutions ne sont pas évidentes et même si AMU est tout à fait consciente des effets et des conséquences d'une telle situation, il nous paraît nécessaire d'engager une réflexion collective sur ces problèmes d'accès et de sortie afin de soulager les personnels et les étudiants qui travaillent et étudient à Luminy.

